

Lille, le 13 janvier 2011

Label Grand Site de France pour le Site des Deux Caps

Le Conseil régional se félicite que le site des Deux Caps ait obtenu ce jour le label Grand Site de France attribué à l'unanimité et sans réserves par les membres de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages.

Il s'agit là de la reconnaissance d'une histoire de quarante ans, marquée par un engagement des collectivités, Conseil régional, Conseil Général du Pas-de-Calais et élus locaux, et un partenariat de plus en plus étroit avec tous les acteurs de ce territoire pour la mise en valeur d'un site exceptionnel.

Cette haute distinction d'un des joyaux du territoire régional a été décernée à l'issue d'une audition par la Commission de Messieurs DUPILET et POHER (respectivement Président et Vice-président du Conseil Général du Pas-de-Calais) et Monsieur PERCHERON, Président du Conseil régional, tous trois très engagés depuis de longues années sur ce dossier.

Des aménagements importants ont été réalisés par le Conseil Général du Pas-de-Calais, maître d'ouvrage, grâce à une mobilisation financière du Département et de la Région, abondée par des crédits européens.

Pour les huit communes entre Boulogne et Calais situées dans le périmètre du Grand Site de France, comme pour leurs partenaires, cette récompense est un formidable encouragement pour poursuivre la préservation et la valorisation des patrimoines naturels culturels et paysagers, la qualité de l'accueil des visiteurs et un développement économique durable pour leurs habitants.

Le label est aussi une exigence d'excellence et d'exemplarité dans lequel le Conseil régional fortement présent à travers l'action du Parc Caps et Marais d'Opale va continuer de s'inscrire pleinement.

Contacts presse :

peggy.collette@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 03 ou antoine.sieminski@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 12
www.nordpasdecals.fr